

NOTE PRÉALABLE : Le texte en espagnol sera toujours la référence en cas de doutes d'interprétation dues à des défauts de traduction.



DOCUMENT SYNDICALE

1er. CONGRÈS MONDIAL DE L'U.I.S. DE PENSIONNÉS ET RETRAITÉS DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

INDEX

1.	Présentation du 1er. Congrès de PeR: Cadre Général ...	Page: 1
2.	Buts Généraux	Page: 3
3.	Proposition de travail syndical	Page: 11

1. PRÉSENTATION DU CONGRÈS: CADRE GÉNÉRAL DE LA SITUATION SYNDICALE ET POLITIQUE

Nous allons célébrer le 1er. Congrès Mondial, constitutif et fondateur de l'Union Internationale des Syndicats (U.I.S.) de PeR., de la nouvelle jeune et déjà virulente Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M). Nous le ferons dans un contexte de crise systémique et structurale du capitalisme comme modèle dominant, qui dans ses aspects économiques, politiques et sociaux est en train de montrer toute sa cruauté et barbarie, dans cette phase terminale historique dans laquelle, comme système économique encore au pouvoir, a soumis et soumet encore à des conditions de vie néfastes, l'immense majorité de l'Humanité.

La crise agricole, industrielle, environnementale et financière de ce capitalisme assassin, malsain et mourant, s'exprime et se complète d'une façon naturelle avec des formes politiques néofascistes, autoritaires, profondément conservatrices et socio-démocrates-libérales, toutes destinées à la réussite d'un seul but: son contrôle du pouvoir et la poursuite de l'exploitation capitaliste à n'importe quel coût. Ses méthodes se résument dans des formes et des formules basées sur le bipartisme ou dans des alliances électorales de la même couleur et aux mêmes

objectifs, formes basées principalement dans l'alternance du pouvoir et dans la répression en tout genre, qui ont comme buts ciblés, le profit à n'importe quel prix l'attaque du mouvement ouvrier de classe et des partis et organisations révolutionnaires.

L'appareil judiciaire et les milieux de propagande complètent et décrivent un panorama basé sur toutes sortes de répressions aux dissidences, en priorité celles visant les secteurs de classes ouvrières. Ils constituent un élément déterminant dans la poursuite de toutes les formes d'exploitation (dans le monde du travail, économique et social). Ils sont les instruments de la réelle lutte de classes du capital pour réussir la baisse des salaires (directs, indirects ou différés). Le capital est incité à faire à chaque fois plus de gain.

Les formules et méthodes utilisées pour gouverner par le modèle capitaliste, d'une façon générale comme classe détentrice et exploiteuse, ou particulière, comme membres de l'oligarchie, diffèrent formellement selon la structure économique, sociale et politique des pays dans lesquels elles sont appliquées (par exemple entre un pays de l'UE et un pays africain), bien qu'au final le résultat soit le même ou presque.

Ce modèle se caractérise par sa conception ultralibérale, par son cadre planétaire ou régional, et par ses instruments de pression et violents, avec l'unique but de garantir les plus-values aux oligarchies nationales ou internationales, qu'elles soient agricoles, industrielles ou financières. Ses instruments sont d'une part la Banque Mondiale, et le Fond Monétaire International, comme institutions internationales, ou régionales comme l'Union Européenne. Ces institutions se complètent avec des organismes, les uns militaires comme l'OTAN et d'autres juridiques comme les Tribunaux Internationaux. A cela s'ajoute la participation complice de l'ONU, qui aujourd'hui n'est d'aucune utilité pour les revendications des peuples (l'unique exception a pu être l'acceptation de la Palestine comme état observateur).

Tous ces mécanismes et organismes démontrent quotidiennement et de façon répétée, le mensonge du capitalisme comme modèle pour subvenir aux besoins élémentaires des populations nationales et internationales, dans ses aspects économiques, sociaux, culturels et politiques.

En tant qu'anciens travailleurs, nous avons subi l'exploitation, la répression et le vol de notre travail, salaire et conditions de travail, de la part du capitalisme, aussi bien celui dirigé par les libéraux-conservateurs que celui dirigé par la social-démocratie dans ses diverses formes. Tous les membres de cette nouvelle et jeune U.I.S de Syndicats et Associations de PeR, de la FSM, comprennent que le but unique et général du capitalisme, à l'échelle planétaire, est l'obtention du bénéfice maximal à n'importe quel coût, en nous volant autant lorsque nous étions actifs, que maintenant que nous sommes des pensionnés et des retraités.

Pour réaliser les très gros bénéfices que s'est proposé le capitalisme exploiteur, guerrier et criminel, créateur de mille conflits armés et de famines, spoliateur sans limites de n'importe quelle richesse naturelle ou créée par les peuples, il a besoin, dans cette phase terminale où il se trouve, d'accentuer l'exploitation d'un maximum possible de travailleurs, et des secteurs populaires les plus larges. Pour cela, et dans cette fuite en avant, il n'épargne ni les moyens ni les buts. Tous les secteurs productifs sont soumis à une tension extrême pour obtenir le maximum de bénéfices. En plus, le capitalisme doit élargir son milieu d'exploitation et de spoliation, avec l'introduction de nouveaux secteurs jusqu'à présent seulement partiellement colonisés et/ou exploités comme peuvent l'être les pensions, la santé, l'éducation et les services

sociaux (secteurs qu'outre lui donner des bénéfices économiques, lui procurent des bénéfices pour l'idéologie bourgeoise).

L'amélioration de la science dans tous ses aspects, et bien sûr dans celui de la santé proprement dite, a fait que, en général, les personnes vivent plus longtemps et avec des meilleures conditions que celles qu'ont connues les générations précédentes. Ceci implique que les pensions et les services sociaux complémentaires assignés, bien que clairement insuffisants, soient reçus par plus de gens et plus longtemps. Pourtant, il y a encore un très grand nombre de personnes qui n'ont pas la possibilité de recevoir ces justes mesures de protection sociale.

Cet accroissement du nombre de PeR à échelle mondiale, absorbe beaucoup du budget public et immobilise d'énormes quantités d'argent. Il ne pouvait pas être un domaine fermé à la voracité des capitalistes dans cette phase de crise. C'est pour cela que la privatisation de cette énorme quantité d'argent est un but stratégique de premier ordre pour les capitalistes. Elle influence la tendance stratégique du capitalisme vers la non extension des droits sociaux, et la diminution des pensions publiques déjà existantes moyennant: 1) l'augmentation des impôts directs et indirects; 2) la modification, ni négociée ni accordée, des critères de calcul de l'Index des Prix à la Consommation; 3) Le gel de toutes les pensions ou simplement la mise en route de nouvelles lois qui mènent à leur disparition.

Ces mesures ont déjà montré leur résultat dans des pays comme la Grèce, l'Espagne ou le Portugal, avec des suicides de pensionnés dans l'impossibilité de faire face à leurs dépenses de subsistance, avec des retraités qui ne peuvent plus acheter leurs médicaments (avant gratuits), avec plus de personnes expulsées de leurs logements, avec des personnes dépendantes (ayant besoin d'aide d'autrui pour leurs plus élémentaires activités quotidiennes) qui se sont vu supprimer l'aide de l'État dont ils disposaient, etc. Mais pas seulement dans les pays cités, mais aussi dans la "riche" Allemagne où ses pensionnés se voient obligés d'émigrer vers des pays au coût de la vie plus bas pour conserver un minimum de niveau de vie. Le même situation arrive en Angleterre, où en plus le gouvernement a proposé de faire travailler les PeR.

Les mesures citées accroissent le pourcentage de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (en Espagne il a déjà dépassé les 21 %), augmentent les chiffres des personnes qui subsistent grâce à la charité (soit de la Croix-Rouge, des organisations religieuses, ou simplement de voisins et famille proche).

Tout cela, prôné par le capitalisme international et ses gestionnaires pour faire avancer ce qui est fondamental pour eux, l'accumulation de plus de capital dans peu de mains. Ils veulent avancer dans la direction principale de privatiser, maintenant et dans le futur, le maximum possible de cette énorme masse monétaire que représentent les pensions. Les conditions actuelles créent de la peur chez les personnes, qui touchent un salaire plus ou moins digne. Cela les incite à aller souscrire individuellement un Fonds Privé de Pensions.

La volonté de privatisation qu'a le capital et ses agents ne se limite pas au thème des pensions. Elle comprend tout ce qui est public et qui puisse être transformé en affaire lucrative pour seulement quelques personnes. La santé, l'éducation, le transport, les télécommunications, les milieux audiovisuels, la culture, l'énergie, etc., sont des domaines qui permettent l'enrichissement, au prix de sacrifices de la plupart de la population.

Les pensions publiques pour lesquelles nous avons lutté et allons continuer à nous battre en toute occasion, se résumeront simplement à de l'assistance, si nous ne freinons pas en luttant

l'actuelle tendance. Elles garantiront à peine la survie (comme c'est déjà le cas dans beaucoup d'occasions), ce qui obligera de larges couches de la population à signer, si elles peuvent, des assurances santé et vie, qui toujours progresseront annuellement en dessous de l'IPC. L'immense majorité des gens ne pourra pas les souscrire, ce qui pourrait mener à une situation générale très critique dans laquelle, face au droit de vivre avec une pension digne, apparaîtrait la société de la charité.

Si nous ne nous organisons pas et nous ne luttons pas, non seulement se verront affectées les pensions, mais également, d'une façon déterminante, tout le secteur des services sociaux (attention particulière aux travailleurs ou personnes présentant des problèmes physiques ou psychiques), avec comme conséquence, l'augmentation soutenue des prix dans l'alimentaire, les services, les transports, les communications et la médecine). De même que les pensions, le reste des services assurés aux pensionnés et retraités fera l'objet "d'attention préférentielle", c'est-à-dire soumis à la volonté de spoliation, de la part des entreprises capitalistes. Ceux qu'on nomme les personnes du 3ème âge, dont les ressources sont limitées et dont le nombre augmente méritent une attention particulière. Notre solidarité s'adresse particulièrement en leur direction.

À cette très grave situation, il faut ajouter autant la révolution technologique, que le chômage, spécialement les jeunes, avec des très hauts taux (qui dans certains pays arrivent à 60% ou même plus). Cette situation place les PeR aux yeux du capitalisme, comme une catégorie inexploitable, étant donné notre impossibilité d'être exploités directement, bien que nous puissions l'être indirectement à travers les pensions ou les services sociaux.

Naturellement cette situation n'est pas irréversible.

Si le capitalisme nous a préparé un futur avec très peu de possibilités de vivre dignement, notre réponse doit être au niveau de ce défi. S'ils ont décidé que les rebelles gênaient, nous devons décider et agir en conséquence, en rendant publique que ceux qui gênent ce sont eux, leur système et leurs gérants. En conséquence, nous devons nous mobiliser de façon organisée et en permanence, seuls ou avec les autres secteurs du monde du travail et du social, jusqu'à réussir à en finir avec le capitalisme et bâtir un modèle de société dans laquelle l'essentiel soit l'être humain dans toute sa dimension et non le bénéfice personnel d'une minorité.

Ce modèle de société juste et équitable, est possible, il s'appelle socialisme. Celui-ci doit être notre but central stratégique. Aujourd'hui, le mot d'ordre "Socialisme ou barbarie" est plus fondé que jamais; il pourrait être élargi à "Socialisme ou génocide". Pour l'obtenir nous devons convertir notre énorme potentiel numérique et politique (il y a des études, de la Banque Mondiale, qui signalent que pour l'année 2050 les PeR seront plus de 30 % de la population mondiale; population qui peut être culturellement plus formée et qui devrait savoir profiter de ses propres expériences de lutte) dans une force organisée qui revendique constamment des améliorations et qui exerce son influence politique de façon permanente jusqu'à remporter ses buts.

Pour ça nous allons célébrer ce 1er Congrès des syndicats et associations de pensionnés et retraités avec des positions de classe. Avec ce Congrès nous allons créer les bases organisationnelles et politiques de la lutte de ce si large collectif pour ses justes revendications comme personnes.

Pour qu'il existe un futur pour l'Humanité, pour que les jeunes générations aient une perspective de vie digne, et pour que les PeR du monde aient tous les éléments nécessaires pour une existence heureuse, nous pensons que ce Congrès doit être le moteur initial de tout un processus qui amène à ce souhait de changement social. C'est pour cela que ce 1er. Congrès, ou Congrès Constitutif, de l'UIS de PeR doit être et il va être un succès important pour le syndicalisme et pour la classe ouvrière mondiale.

2. BUTS GÉNÉRAUX

2.1 : Bref résumé de la réalité mondiale actuelle.

La réalité mondiale des PeR est variée et multiple dans tous ses aspects, aussi bien culturels, que sociaux, politiques, historiques et/ou géographiques, suite aux différents processus historiques, économiques, politiques, culturels et sociaux qui ont été menés, autant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle régionale ou nationale.

En voyant la diversité d'une façon dialectique, il est nécessaire de signaler catégoriquement que l'unification de critères politiques et syndicaux, au moment de déterminer les pensions, aides sociales ou retraites, tant directes que indirectes, se base et se basera (tant que nous n'aurons pas supprimé le capitalisme, comme on a aboli l'esclavage), sur deux grands concepts politiques sortis de l'existence de deux grandes visions globales, politiques, économiques et sociales: d'une part **le socialisme** et d'autre part **le capitalisme**.

Dans cette lutte entre les deux conceptions du monde, le capitalisme utilise toutes les sortes de formes de lutte, y compris le terrorisme d'état, le terrorisme international, les guerres impérialistes, le soutien à des gouvernements génocides comme celui d'Israël, le blocus à des pays avec gouvernements populaires et démocratiques comme celui de Cuba. L'action de l'UIS de PeR, s'ajoute à la dénonciation récurrente de ces faits par la FSM.

Dans le capitalisme, cette réalité de propriété privée des moyens de production, a mené, et mène inexorablement, à l'exploitation de l'homme par l'homme, aux bas salaires, aux basses pensions, aux très mauvaises conditions sociales et aux déplorables situations personnelles ou familiales, plus ou moins dures en fonction des luttes ouvrières et populaires ou des situations politiques, historiques ou régionales, que chaque pays a connu ou surmonté. Ces réalités en général sont définies par un modèle unique, généralisateur, criminel et assassin, prédateur de matières premières, destructeur de l'environnement, et aveugle devant n'importe quelle situation humaine synonyme de misère ou d'injustice. Les capitalistes ont seulement un but, l'obtention d'un bénéfice maximal dans le moindre de temps possible, même si ça coûte une infinité de vies et richesses, même si ça représente la spoliation et l'exploitation humaine.

D'autre part nous avons l'existence de pays socialistes, ou économie non capitaliste, où le travailleur, l'homme et la femme, sont l'objet central de leur activité politique et sociale. Dans ces pays, avec plus ou moins de possibilités économiques et avec une plus grande ou plus petite structure sociale, la non existence du capitalisme, ou sa très petite incidence, garantissent que les droits des travailleurs, les pensions de toute sorte, et les droits sociaux soient un droit universel, un droit reconnu dans la pratique., Où ne gouvernement, ni les oligarques ni les différents types de capitalisme, ce sont les peuples qui gouvernent. La tendance naturelle et de classe les amènent à reconnaître et à mettre en route, à chaque fois d'une façon plus large, des politiques de travail et sociales quantitativement et qualitativement positives.

Comme des exemples, de cette diversité antérieurement nommée, nous citerons trois cas, qui correspondent à trois pays capitalistes (le Brésil, l'Algérie et la France) de divers continents et avec différents degrés de développement. Nous invitons à les comparer avec l'expérience historique des ex pays qui bâtissaient le socialisme, et avec un petit pays socialiste comme Cuba. Malgré toutes les difficultés que l'impérialisme a créées pour freiner son développement, et favoriser sa disparition comme pays socialiste, ce pays fait face au monde capitaliste en donnant des exemples dans tous les domaines et en orientant une grande partie de son activité nationale et internationale pour aider de façon solidaire. Il envoie des médecins, des enseignants, des assistants sociaux, des artistes, etc., à tous les pays du monde qui le lui demandent. Nous pouvons résumer cette comparaison avec la phrase citée en permanence par le peuple cubain, et par ses dirigeants, "tout ce qui est humain nous préoccupe".

Il est convenable signaler que les données utilisés pour l'analyse comparative sont diverses en fonction des sources utilisées (en partie les enquêtes qui ont été distribuées au moment d'entamer les préparatifs de ce Congrès, et auxquelles ont seulement répondu très peu des pays). **Nous profitons pour continuer à réclamer ces données.** Elles nous aideront, si elles nous arrivent avant la réalisation du Congrès Constitutif de la UIS, à améliorer la réflexion, le débat collectif et les conclusions du Congrès).

Nous devons aussi tenir compte que l'histoire de la conquête du droit à toucher une pension, les concepts utilisés légalement, les éléments pris en compte, etc., différent en fonction de l'histoire du mouvement ouvrier de chaque pays. C'est pour cela que parfois il est même difficile de comprendre les données, ou comprendre leurs répercussions dans la vie réelle des PeR. Les données que nous citons dans ce document le démontrent.

Ce que nous venons de dire n'invalide pas l'analyse globale et les réflexions qu'y en découlent. Ceci nous permet de faire les propositions appropriées, autant en ce qui concerne le général comme le particulier, et les articuler dans les propositions pour l'action syndicale.

Remarque: Compte tenu de l'évolution constante de la réforme (complexe) des retraites dans plusieurs pays, certains chiffres peuvent ne plus correspondre à la réalité et sont de ce fait à considérer avec prudence.

Subcontinent: l'Amérique du Sud

Pays: **le Brésil**

Nombre d'habitants: **191 millions (2010)** :

- Personnes de plus de 60 ans: 21,7 millions (2009), accroissement de 8,7 millions de personnes depuis 1995
- personnes âgées comme 'personne de référence du foyer': 64,1%;
- personnes âgées avec moins de 4 ans d'étude: 50,2%;
- Revenus familiaux jusqu'à un salaire minimale: 43,2%;
- Hommes: 44,2%
- personnes âgées qui travaillaient en 2005: 5,6 millions (30,2% de l'ensemble des travailleurs)
- personnes âgées qui habitaient seules: 15%

Espérance de vie: **68,5 ans (1995) → 73,1 ans (2009)** :

- Femmes: 72,3 → 77 ans
- Hommes: 64,8 → 69,4 ans.

Pourcentage total de retraités (entre les pensionnés): 57,9% (2009); Pensionnés: 11,4%; PeR: 8,1%

Pourcentage de personnes âgées qui ont voté lors de la dernière élection présidentielle (2010):

- 60-69 ans: 7%;
- 70-79 ans: 4%;
- personnes de plus de 79 ans: 1%

Âge légal de retraite pour avoir droit à la pension maximale:

. Il n'y a pas d'âge minimal, mais une 'période minimale de cotisations', 35 et 30 ans pour hommes et femmes respectivement. Dans le cas des activités pénibles pour la santé, il y a une 'retraite spéciale' (25, 20 ou 15 ans, en fonction des métiers exercés). Il y a aussi une retraite sans réduction de pension pour les hommes (65 ans) et femmes (60), s'ils ont 30 ans de cotisations.

Âge minimal pour percevoir une pension de retraite:

. Pour les assurés inscrits jusqu'au 16/12/1998, retraite proportionnelle permise dès l'âge de 53 ans et 30 ans de cotisations (hommes), dès l'âge de 48 ans et 25 ans de cotisations (femmes).

Âge minimal pour percevoir la retraite dans l'histoire du pays:

. Difficile de déterminer, puisqu'il y a des avantages pour des familles plus pauvres qui accomplissent certaines conditions requises.

Nombre minimal (actuellement) d'années cotisées et travaillées pour avoir droit à une pension.

. 65 (hommes) et 60 (femmes) avec 15 ans d'apport minimum requis. Dans des cas spéciaux (travailleurs ruraux, pêcheurs et autres), 60 et 55 ans respectivement.

Nombre d'années de salaires reçus et déclarés officiellement, prises en considération pour le calcul de la pension :

. Le calcul se fait avec la moyenne des 80% des salaires les plus hauts dans la 'période de référence de calcul'.

Nombre d'années de salaires perçus et déclarés officiellement, lorsque le chiffre de ces années a été le plus petit :

. Pour le calcul du temps de cotisation ou de la retraite par âge, le facteur de division minimale ne peut être inférieur à 60% de la période fiscale.

Nombre d'années de salaires reçus et déclarés officiellement, lorsque le chiffre a été le plus haut :

. Si l'assuré a un nombre d'années supérieur à la contribution nécessaire pour la perception d'une prestation avec 100% de coefficient, cette période de temps se répercute dans le calcul du facteur de sécurité, ce qui pourrait augmenter le montant des avantages.

Il y a différents régimes ou de types de cotisations :

. En général, le secteur privé et le secteur public, mais il y a aussi différents régimes pour l'industrie.

Montant mensuel de la pension légale plus basse :

. Équivalent à un salaire minimum: US \$ 311 (Sept. 2012)

Pourcentage de pensionnés qui perçoivent une pension inférieure:

. 68,2%

Montant mensuel actuel de la pension légale la plus haute :

. US \$ 2000

Tableau comparatif des montants des pensions et du nombre de citoyens qui les reçoivent:

(une partie en forme de retraites privées)

<u>Montant mensuel –US \$</u>	<u>Nombre de pensionnés</u>
311	18,9 millions

311 - 500	3,6 millions
500 – 2.500	4,5 millions
2.500 – 5.000	3.314
5.000 – 15.000	732
25.000	2

Montant mensuel moyen des pensions touchées actuellement:

. R \$ 757,11 (US \$ 350).

Mode de perception de la pension :

En général mensuel. Pourtant il y a des cas différents pour des bénéficiaires comme soutien social aux handicapés et personnes âgées qui ne sont pas bénéficiaires d'indemnisation.

Le montant de la pension est-il revalorisé ou actualisé chaque année?

. Oui, avec augmentation minimale sur la base de l'inflation de la période antérieure.

Chiffre de revenus au dessous desquels se trouve officiellement le seuil de pauvreté :

. Rente mensuelle per capita = US \$ 35

Montant du revenu mensuel estimé comme minimum syndical pour avoir une vie digne:

. US \$ 1.150

Il existe des prestations complémentaires pour les retraités et pensionnés, en cas par exemple, de mort, transport, soutien juridique etc.?

Il serait correct de dire 'retraite' ou 'bénéfice' plutôt que 'pension', en cas d'incapacité, par exemple. Il n'y a pas de durée minimum, et le montant de ce qu'on touche a tendance à être supérieur, étant donné qu'il n'y a pas incidence provenant de facteur réducteur (facteur de sécurité). Il y a des plans de pensions, dans lesquels la personne peut contribuer simultanément au système officiel et obtenir un montant supplémentaire au moment de la retraite. Il existe en plus la possibilité de recevoir un supplément de 25%, dans le cas où l'assuré a besoin de l'assistance permanente d'une autre personne.

Continent: ***l'Afrique***

Pays: Algérie.

Nombre d'habitants: 34,8 millions :

. 2.008.441 millions de PeR.

Espérance moyenne de vie: 76,3 ans

Pourcentage de PeR sur le total d'électeurs: 9,2%

Âge légal de départ à la retraite pour avoir droit à la pension maximale: 60 ans (hommes) et 55 ans (femmes)

Âge minimum pour percevoir la retraite: 50 ans pour les hommes, 45 pour les femmes, avec un minimum de cotisations de 20 ans.

Nombre minimum (actuellement) d'années cotisées et travaillées pour avoir droit à une pension à l'âge de 60 ans : 15 ans

Nombre d'années de salaire reçu et déclaré officiellement, prises en compte pour le calcul de la pension: 60 derniers mois.

Nombre d'années de salaire reçu et déclaré officiellement, prises en compte lorsque le chiffre a été le plus grand : 32 ans

Y-a-t'il différents régimes ou des types de cotisations ? Oui, il y a différents régimes.

Montant mensuel de la pension légale la plus basse : 150 euros.

Continent: l'Europe

Pays: la France

Nombre d'habitants: 65 millions (2010) :

. 14,6 millions de Pensionnés et Retraités.

Espérance de vie: 81 ans :

• Femmes: 84 ans.

• Hommes: 78 ans.

Âge légal de départ à la retraite.

62 ans. Les femmes qui ont eu trois enfants peuvent partir en retraite plus tôt, et dans certains cas après avoir travaillé 15 ans (fonctionnaires). Les invalides peuvent y prétendre à 55 ans (selon le taux d'invalidité).

Âge minimum pour percevoir la retraite:

. 60 ans.

âge minimal pour percevoir la retraite dans l'histoire du pays:

. 60 ans.

Nombre minimal (actuellement) de trimestres cotisés et travaillés pour avoir droit à une retraite :

164

Nombre d'années de salaires reçus et déclarés officiellement, prises en compte pour le calcul de la retraite :

. 6 derniers mois pour les fonctionnaires et 25 ans pour le secteur privé.

Nombre d'années de salaire perçu et déclaré officiellement lorsque le chiffre de ces années a été le plus petite :

. 6 derniers mois moins 1,25% par trimestre manqué.

Nombre d'années de salaire reçu et déclaré officiellement tenus en compte lorsque la chiffre a été la plus grande:

. 6 derniers mois plus 0,75% par trimestre supplémentaire (seulement pour des fonctionnaires).

Y-a-t'il différents régimes ou types de cotisations ?.

. Il y en a beaucoup.

Montant mensuel moyen des pensions touchées actuellement :

. 1.216 € pour le secteur privé et 1.716 € pour les fonctionnaires.

Mode de perception de la pension :

En général mensuel.

Le montant de la pension est-il revalorisé ou actualisé chaque année?

. Oui, avec augmentation minimum sur la base de l'inflation de la période antérieure.

Montant des revenus correspondant officiellement au seuil de pauvreté :

900 €/mois

Continent: l'Amérique

Pays: Cuba

3) Nombre total d'habitants dans le pays : 11.247.925 (décembre 2011, d'après la ONEI)

4) Nombre total de pensionnaires et retraités dans le pays : 1.663.551

5) Pourcentage de votants (pensionnaires et retraités) aux élections politiques dans le pays.

6) Âge moyen d'espérance de vie dans le pays : 77,7 ans

7) Âge actuel pour avoir droit à la retraite maximale : 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes

8) Âge pour avoir droit à une retraite (même réduite)

Il existe une échelle graduelle d'augmentation de l'âge de la retraite de 6 mois pour les femmes à partir de 1954, et pour les hommes qui sont nés en 1949, jusqu'à atteindre l'âge établi par la loi, pour jouir de tous leurs avantages.

Échelle ci-jointe

Par ailleurs, il ya deux catégories de travailleurs avec des conditions requises différentes, la I et la II. La seconde c'est pour ceux qui travaillent dans des conditions particulières. Pour ceux-ci l'âge de la retraite est réduit de 5 ans.

9) Minimum d'années travaillées et cotisées pour avoir droit à une pension.

Retraite à l'âge ordinaire : 30 ans de cotisation

Retraite à l'âge extraordinaire (ou réduite) : 20 ans de cotisation

11) Minimum d'années travaillées et cotisées pour avoir droit au maximum de la retraite.

Pour avoir droit à une pension ascendante au maximum permis, c'est-à-dire au 90% du salaire moyen annuel, il faut 45 ans de cotisation.

12) Nombre d'années de salaires reçus et déclarés considérées pour le calcul de la retraite.

Se considère tout le temps jusqu'à atteindre la limite établie du 90% du salaire moyen annuel du salarié.

13) Nombre d'années de salaires reçus et déclarés considérées quand le chiffre de ceux-ci est le plus petit : 20ans.

14) Nombre d'années de salaires reçus et déclarés considérées quand le chiffre de ceux-ci est le plus élevé : 45 ans.

15) L'âge légal à la retraite le plus bas jamais existé dans l'histoire du pays (indiquer âge et année) : 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes depuis 1963 jusqu'à avril 2009.

16) L'âge légal à la retraite le plus élevé jamais existé dans l'histoire du pays : 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes à partir d'avril 2009.

17) Existence-ils des âges différents pour partir à la retraite soit pour les hommes et pour les femmes ou pour les travaux à risques ?

(Indiquer des détails).

Oui, il existe 5 ans de différence parmi les hommes et les femmes ainsi que pour les travaux à risques inclus dans la catégorie II.

18) Existence-ils des régimes ou modèles de cotisation différents (agricole, industrie minière, fonctionariat, militaire...) ou, par contre, tous les travailleurs cotisent-ils au même régime ou fond public.

(Indiquer lesquels).

Ils existent divers régimes spéciaux : créateurs artistiques indépendants, membres du Ministère de l'Intérieur, Combattants du Ministère de l'Armée Révolutionnaire, membres des coopératives de production agricole et de bétail, travailleurs autonomes , usufruitiers de la terre et membres des coopératives non agricoles ni de bétails.

19) Montant mensuel le plus bas correspondant à la retraite légale : le minimum établi est de 200,00 dollars/mois.

20) Pourcentage de pensionnaires touchant ce minimum mensuel

21) Montant mensuel le plus élevé correspondant à la retraite légale :

Jusqu'au 90% du salaire moyen mensuel du salarié

22) Pourcentage de pensionnaires touchant ce maximum mensuel : 1,1%

23) Dans l'actualité, montant mensuel moyen : 254,34 dollars.

24) Nombre de fois touchant la pension à l'année : par mois.

25) La pension est-elle actualisée chaque année ?

26) Dans l'affirmatif, suivant quel critères ?

27) Montant mensuel dans ce pays en dessous duquel se situe le niveau de pauvreté.

28) Du point de vue syndical, montant mensuel pour mener une vie digne.

Existe-t-il des prestations complémentaires (venant du gouvernement, de l'État ou d'autres organismes publics) pour les pensionnaires et retraités ?

(Indiquer des détails)

29) Dans le transport.....NON

30) Dans la santé..... Les services de santé sont gratuits pour toute la population.

31) Pour les médicamentsEn générale les médicaments sont à un prix bas dû à la participation de l'État. Par ailleurs, des médicaments pour les femmes enceintes, pour les accidents de travail ou pour des maladies professionnelles sont tous gratuits.

Comme on peut le remarquer, la situation des divers collectifs de PeR dans les différents pays et à divers niveaux, est variée, très plurielle, avec de grandes différences en fonction de la situation économique et politique. Cette situation rend de ce fait très difficile, l'élaboration d'une hypothétique table de revendications unitaires à l'échelle mondiale. De toutes façons les exemples nous sont utiles, pour nous rapprocher d'une théorisation de modèles de pensions, que ce soit dans les pays développés, émergents, ou dans ceux en voie de développement. Ils peuvent nous servir comme modèles régionaux.

Cuba, d'après nous, est le seul pays du monde, où l'État se soucie de ce qu'on appelle **les six aspects fondamentaux, pour qu'hommes et femmes puissent vivre 120 ans**, avec une qualité minimale dans les domaines de la santé et de l'environnement. Pour réussir cela, ils ont un programme (élaboré depuis longtemps) qui stimule ces « six aspects fondamentaux »: **la motivation, l'alimentation, la santé et en elle la génétique, l'activité physique, la culture, et l'environnement**. C'est dans cette voie que tous les pays du monde devraient avancer. Il y a beaucoup de choses à apprendre de cette expérience.

2.2.- Besoin de constituer une U.I.S. pour les PeR comme instrument idéologique et syndical important.

Nous avons déjà signalé que nous sommes devant la réelle crise structurale et systémique du capitalisme. Une crise économique et politique aux énormes dimensions et de caractère irréversible, mais dans laquelle, de façon conjoncturelle, peuvent apparaître de brèves améliorations. C'est pour cela que les dimensions syndicales et politiques de nos luttes, seront déterminantes pour en finir avec ce système.

Devant cette réalité mondiale, il y a beaucoup de pays dans lesquels les travailleurs n'ont pas un minimum de droits du travail, ne touchent pas de pensions publiques (comme c'est le cas de beaucoup des pays de l'Afrique), dans d'autres (malgré être considérés comme développés) on attaque aux droits acquis au prix des grandes luttes et du sang ouvrier, ou n'ont pas accès aux services sociaux gratuits et publics, bien souvent insignifiants.

Persévérer dans tout ce qu'on a déjà conquis et arracher ces droits est une tâche fondamentale et prioritaire de l'UIS de PeR à réaliser dans chaque pays, mais à coordonner au niveau international. On observe aussi que même dans les pays dans lesquels les PeR ont des droits reconnus, ceux-ci ne sont pas suffisamment bien défendus. Parce que les PeR ne sont pas considérés comme des réalisateurs d'une activité de travail directement productive, et en raison aussi de leurs limites (l'âge, difficultés dans la mobilité, et conditions de santé), on les écarte souvent de la vie syndicale de plus d'une des organisations existantes.

Ainsi s'explique que dans beaucoup de pays, ceux qui réellement défendent les intérêts des PeR ne soient pas des syndicats, mais des Associations de tout genre, dont beaucoup d'entre elles avec des critères de classe (bien qu'il y en a aussi de créées par la social-démocratie ou la droite pour manipuler les PeR).

Il est malheureusement habituel de constater, que dans beaucoup de syndicats (même syndicats de classe), on considère les collègues PeR comme des simples auxiliaires syndicaux. On profite de leur expérience ou de leur temps libre, sans les organiser spécifiquement comme PeR, pour pouvoir mieux défendre leurs droits spécifiques en tout genre. En plus ces syndicalistes, pensionnaires et retraités, peuvent aider à prendre conscience, à « ancrer » l'histoire, et à apporter leurs expériences dans les activités des syndicats où militent les salariés encore exploités par le capital.

Les conquêtes obtenues dans quelques pays grâce aux luttes des travailleurs et des peuples, en particulier celles qui touchent les PeR, et celles conquises par l'avance du socialisme tout au long du XXème Siècle, régressent ou vont disparaître si les PeR ne s'organisent pas.

C'est pour cela, étant donné l'importance numérique et politique plus grande des PeR, que nous sommes obligés, par solidarité et par cohérence avec nos principes et nos intérêts de classe, de créer une organisation de caractère mondial, qui aujourd'hui n'existe pas. Elle devra servir la défense radicale des principes et intérêts de classe de ce qui fait référence aux PeR. Ainsi les organisations de classe de PeR existant déjà dans beaucoup de pays, fussent-elles des

syndicats ou des associations, pourront coordonner ces abondantes et importantes expériences de lutte (quelques-unes ont des décennies de fonctionnement).

Nous avons déjà défini antérieurement l'importance numérique, syndicale, politique et sociale, qu'ont ou peuvent avoir les organisations syndicales de PeR. C'est pour cela qu'il peut paraître nécessaire de dire, qu'il est absolument urgent et important, par les temps qui courent, d'avoir une organisation puissante, forte, qui puisse être un instrument de défense des intérêts des PeR à l'échelle mondiale, devant l'escalade réelle de l'agression capitaliste contre les droits des PeR.

L'UIS de PeR ne naît pas de rien. Elle sera l'expression la plus complète de la somme d'expériences de luttes syndicales et de conflits sociaux, dans le champ syndical des vétérans combattifs, pour en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme dans tout le monde. Elle sera formée par les syndicalistes les plus combattifs et éprouvés de beaucoup de pays et continents. Nous pensons que cette expérience de lutte doit se transmettre aux jeunes générations et doit s'utiliser pour être mise au service de la lutte syndicale mondiale dans tous ses aspects et réalités, y compris l'ensemble de l'histoire et des expériences du mouvement ouvrier de classe.

Cette même expérience doit servir, parce qu'elle a déjà servi, pour la formation des cadres syndicaux et pour l'organisation et la participation, dans les mil et un conflits qui sont en train de se dérouler et se dérouleront jusqu'à la réussite du tellement désiré et nécessaire socialisme. C'est pour ça que l'UIS de PeR, naît avec la volonté d'apporter l'expérience accumulée de ses cadres syndicaux, aux activités déjà très variées de la FSM.

L'UIS que nous allons constituer **fera partie de la structure de la FSM** (voir dans les Statuts: L'exposé de motifs et les Art.2, 21, 23, 26-6, 27, 34, et 49). Elle disposera de ses propres statuts bien que toujours en accord avec ceux de la FSM. Les orientations de l'UIS de PeR tiendront compte toujours, des orientations générales, issues de la FSM. De cette façon, elle contribuera aussi à renforcer l'efficacité de cette déjà sexagenaire organisation de classe et internationaliste mondiale.

L'UIS de PeR, comme organisation affiliée à la FSM, aura aussi le droit de faire parvenir ses réflexions et propositions à la direction de la FSM pour que celle-ci puisse les intégrer dans l'ensemble de ses structures.

La réalité actuelle et initiale de notre situation syndicale et organisationnelle, fait que les propositions organisationnelles et d'action syndicale doivent avoir forcément une flexibilité importante, au moins dans une période relativement longue, en fonction des difficultés en tout genre que nous rencontrerons pour son développement.

Le modèle présenté s'énonce dans le projet de Statuts, qui plus tard sera proposé et débattu de façon séparée, mais nous devons comprendre que nous devrions être satisfaits si nous développons dans une première étape, les aspects fondamentaux comme le sont et le seront les coordinations au niveau des pays et des régions. Ces activités doivent assurer leur connexion avec les représentants régionaux de la FSM de son territoire.

Les temps qui courent sont en train de mettre à rude épreuve notre idéologie et notre capacité de lutte. Nous devons comprendre qu'aujourd'hui plus que jamais, les luttes vont avoir un cadre territorial chaque fois plus large. Et c'est pour cela que les luttes régionales vont

surpasser les luttes nationales dans certains domaines importants. De toutes les façons ces dernières dans le cadre des états nationaux continueront à être fondamentales.

Nous devons avoir pour ces luttes, une organisation minimale et basique. Celle-ci seulement ne réussira que si nous sommes capables d'intégrer dans l'organisation ou dans la zone d'influence, un grand nombre de PyR sans discrimination de sexe, race ou religion et situation. Nous n'oublions pas non plus, ceux qui dans leur période de travail sont devenus autonomes (ils étaient auparavant salariés de grandes entreprises), en faisant nôtres leurs besoins pour les orienter ou réorienter dans la direction de classe. Tout cela dans une véritable démocratie, avec une critique et une autocritique permanentes, et une absence totale de sectarisme. Nos principes et buts nous devons les défendre avec fermeté mais avec les meilleures formes, c'est-à-dire avec la rigueur didactique qui aide, ceux qui reçoivent notre message, à assumer la lutte de classes et à s'intégrer activement à elle.

La plupart du temps, les premiers pas d'une nouvelle structure organisationnelle sont difficiles dans tous les domaines, mais particulièrement dans ceux du fonctionnement et ceux de la propagande. C'est pour cela que nous proposons que, (de la même manière que nous devons faire plus tard) dans cette étape de naissance de l'UIS de PeR, nous sachions recueillir toutes les suggestions et étudier toutes les propositions. De façon audacieuse nous allons accroître notre influence, dans l'environnement où les organisations fédérées dans notre UIS sont en train de se développer.

Nous devons savoir nous appuyer aussi sur des amis, collègues ou citoyens qui probablement, par leurs origines ou idéologie, ne penseront jamais à faire partie des nôtres (nous leur proposerons de s'organiser avec nous). Dans certaines circonstances, ils peuvent faire des apports intéressants. Nous voulons refléter ici la très intéressante expérience des PeR grecs, adhérents au PAME, qui ont organisé, en octobre de 2012, leur 20ième Congrès (ils ont 65 ans de travail syndical comme PeR). Ils participent et interviennent dans les Conseils Populaires, qui existent dans les territoires, pour renforcer la lutte contre les mesures que la Troika est en train d'imposer au peuple grec.

Il est nécessaire de rappeler les buts généraux approuvés à Athènes, dans le 16 ème Congrès de la FSM, pour qu'à partir d'eux et en les adaptant à notre réalité de PeR, nous fassions une proposition de buts propres au travail syndical, modestes mais osés, basiques mais audacieux, et surtout adaptés à chaque réalité. Un travail syndical qui permette à un maximum de syndicats et associations de classe, de s'organiser autour des exposés politiques, syndicaux et organisationnels de notre prometteuse UIS de PeR.

Réunir le plus grand nombre de PeR autour d'une organisation de classe, unitaire, démocratique, moderne, indépendante et combative, est un but, une possibilité, et une orientation de travail, de caractère stratégique basique et de première importance.

Nous envisageons qu'en respectant toutes les expériences et spécificités, il sera plus efficace, si c'est possible, d'aider les PeR à s'organiser dans leur lieu de résidence. Ce critère opérationnel à caractère pratique, basé sur la moindre mobilité des PeR, facilitera leurs rencontres et leur propre organisation. Les PeR seront capable d'intervenir publiquement et surtout capable d'être de plus en plus efficace pour la conquête progressive de leurs justes revendications.

Les buts fixés par le 16^{ème} Congrès de la FSM à niveau mondial ont été (il nous est de grande utilité de les avoir comme référence pour notre nouvelle UIS):

- La lutte pour l'unité de la classe ouvrière.
- L'incorporation de nouveaux membres à l'organisation syndicale de classe et aux luttes. Pour cela l'UIS de PeR, dans son encadrement dirigeant, devra intégrer les cadres syndicaux, selon leur domaine d'appartenance, lorsqu'arrivera l'étape de leur retraite. Également nous travaillerons à fin d'organiser tous les travailleurs qui deviendront des retraités.
- L'internationalisme comme essence permanente et indestructible de notre bien faire syndical.
- La formation permanente et actualisée, pour entamer la bataille idéologique face à l'ennemi de classe dans tous les domaines.
- Le besoin d'utiliser toutes les formes de lutte, adaptées à chaque réalité.
- Organiser les luttes autour des besoins et des situations actuelles.
- L'utilisation massive de tous les médias possibles et à notre portée.
- Faire toujours en sorte que les luttes finissent avec des victoires, si petites soient-elles.
- Essayer d'intégrer dans notre zone d'influence ceux qui ont été des travailleurs à leur compte.
- Les immigrants, dans le cadre de la globalisation, constituent un groupe important à intégrer.

Nous devons comprendre Les luttes et leurs conséquences, pas seulement comme des victoires ou des défaites immédiates, mais au contraire comme des valorisations qui devront inclure des réflexions autour de concepts comme “Accumulation de forces”, “Avancées organisationnelles et/ou politiques”, “Avancées de la conscience de classe”, etc.

Tous ces **buts** nous devons les faire nôtres, comme UIS de PeR, et les accompagner en particulier de **nos spécificités**. Sans donner de liste exhaustive, ils pourraient être:

- Droit à une pension économique mensuelle, publique, suffisante pour une vie digne. Dans cette perspective, nous revendiquons la création, à un niveau régional national ou international, de fonds permanents, dument contrôlés qui auraient pour objectif exclusif de couvrir les besoins de tous les pensionnés du monde.
- Droit à une quantité et une qualité suffisantes de nourritures.
- Gratuité et qualité de l'eau.

- Droit à un logement digne.
- Droit à la gratuité totale de tous les services publics.
- Droit à une couverture santé publique et gratuite.
- Droit à un loisir enrichissant et gratuit.
- Droit à la dignité personnelle et sociale.
- Droit à la formation et à l'information.
- Droit à des résidences, avec personnel spécialisé, publiques et gratuites, ou avec un coût maximal de 20 % du montant de la pension.

Tous ces buts, les généraux et les particuliers, doivent constituer la base de notre activité syndicale et idéologique. Le travail syndical doit être organisé pour l'accomplissement de ces objectifs.

3. PROPOSITION DE TRAVAIL SYNDICAL

Actuellement nous sommes en train d'assister à une accélération de la dégradation des conditions de vie et de travail généralisés, principalement en Europe et dans quelques pays d'Amérique Latine. Dans d'autres pays du même continent, il y a dans le même temps des avancées importantes (voyez: le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur). Nous assistons aussi à une perte croissante de droits et libertés pour tous les travailleurs, spécialement dans les pays où les grands syndicats de classe se sont transformés en syndicats de collaboration de classe. Il y a cependant des pays d'Amérique Latine, qui sont en train de faire des pas importants dans l'accroissement des droits des travailleurs (voyez la LOTT, Loi Organique du Travail, des Travailleuses et des Travailleurs, du Venezuela).

Pour parvenir à leurs buts, le capitalisme international et l'impérialisme sont en train d'utiliser toutes sortes d'instruments, depuis les légaux (au sein de la légalité bourgeoise mensongère) jusqu'aux illégaux, en passant par les para légaux, lorsqu'ils le jugent nécessaire. Cela va jusqu'aux totalement illégaux, comme les assassinats de syndicalistes, pour lesquels la Colombie continue à tenir le premier rôle en matière de violence syndicale. Il y a cependant beaucoup plus de pays affectés par cette tare fasciste, que perpétuent les capitalistes.

Le capitalisme a toujours fait en sorte, que la crise provoquée par son modèle économique social et politique, soit payée par les travailleurs et les classes populaires, tout cela

pour sauver une fraction minuscule de ce régime particulier qu'est l'oligarchie financière internationale (raccordée aux grandes multinationales) et ses ramifications nationales.

Les politiques menées à terme par les gouvernements de l'oligarchie internationale, et de ses partenaires, nous ont conduits à cette situation d'émergence sociale.

Pour ces raisons, le syndicalisme de classe, ne favorisera pas le soutien du système capitaliste avec des rustines ou des mesures partielles, mais au contraire, il se prononce pour la lutte et la mobilisation, comme des éléments fondamentaux de transformation sociale, face aux impositions du capital.

Nous continuons à **nous opposer aux politiques syndicales de concertation sociale**, représentées par les syndicats organisés dans la CSI (Confédération Syndicale Internationale, qui en Europe s'appelle CES, Confédération Européenne de Syndicats, que finance l'UE, Union Européenne), et dans des organisations proches qui, pendant des années, ont amené de si désastreuses conséquences pour la majorité de la classe ouvrière et de la population, avec ses néfastes pactes sociaux (de conciliation de classes).

Nous nous opposons à l'augmentation des impôts aux classes populaires, qui pénalise la population en générale, et les PeR en particulier. La majeure partie de la population destine ses revenus à la consommation de nourritures de base et à d'autres dépenses de subsistance, en étant à la fois celle qui paie le plus d'impôts (en chiffres absolus). Les riches (moins nombreux mais plus riches) voient leurs impôts réduits, y compris ceux afférents aux articles de luxe. Les plus concernés par la réduction d'impôts sont les grands chefs d'entreprise qui toujours trouvent des stratagèmes pour en bénéficier.

Nous exigeons l'abrogation de toutes les Lois Anti Ouvrières (réformes des lois du travail et diminutions des salaires, diminution des budgets de la santé, de l'éducation, des services sociaux, mesures fiscales, droits des personnes immigrantes, ...) parce qu'elles attentent aux droits et libertés de la classe ouvrière, et de la société dans son ensemble, et bénéficient en exclusivité aux pouvoirs économiques. Elles sont des mesures qui tendent à nous faire revenir aux situations d'exploitation du XIXème Siècle.

Nous envisageons que seulement **la défense sans équivoque des services publics** soit une garantie de la conservation de services de qualité et de respect des droits de la citoyenneté.

Nous exigeons de ne pas payer la dette ni ses intérêts. Elle est une dette générée par la spéculation financière qui n'a en rien bénéficié aux peuples. Nous exigeons un audit de la même (contrôlée par les représentants de la classe ouvrière) et nous réclamons des peines de prison pour les coupables. Nous exigeons la nationalisation de la Banque et de tous les secteurs stratégiques.

Nous exigeons fixer un seuil maximum (le triple du minimum) pour le montant des salaires et des retraites, pour en finir ainsi avec les salaires exagérés et les scandaleuses retraites des dirigeants des compagnies multinationales ou transnationales qui pillent les entreprises et les pays.

Nous exigeons la totale et radicale séparation entre les églises ou des religions et les États, de sorte que les énormes quantités consacrées au financement dans tous ses aspects de celles-ci soient destinées à des services sociaux et des pensions publiques.

Nous rejetons clairement les mesures répressives qui, de façon croissante, sont prises contre les activistes sociaux et syndicaux qui s'opposent aux mesures des gouvernements. C'est la réapparition du fascisme déguisé en démocratie, en fausse démocratie bourgeoise.

Par tout cela notre lutte syndicale et politique quotidienne, et en conséquence notre travail syndical prioritaire, devrait se centrer sur les points concrets suivants:

- **Une Loi de Sécurité Sociale** qui donne des pleines garanties aux pensions et prestations sociales publiques, de qualité et suffisantes pour une vie digne. Nous en finirons seulement ainsi, avec la réalité de millions de PeR qui vivent dans la pauvreté.
- Des **Pensions dignes et suffisantes avec un différentiel salarial de 1 à 3 au maximum.**
- **Empêcher dans tous les cas les diminutions de pensions à des veuves et des orphelins.**
- La **Garantie que les pensions soient actualisées chaque année au dessus de l'IPC,** puisque nous partons du principe que la plupart sont insuffisantes ou inexistantes. Nous parlons d'un IPC (Indice de Prix de la Consommation) contrôlé par les syndicats de classe.
- **Combattre que l'idée développée par le capitalisme que les pensions publiques sont en danger.** Cette politique a seulement pour objectif la privatisation des pensions existantes et de celles du futur. Dans cette optique, informer massivement les citoyens, que dans les pensions contractées avec un Fonds Privé, dans beaucoup des cas, ces dits fonds de pensions ont perdu tout leur pouvoir d'achat, ou ont même disparu. Comme investissement elles sont une véritable ruine. En définitive, les pensions privées (outre renforcer l'égoïsme et l'individualisme) aboutissent à être moins sûres que les pensions publiques. Dans cette bataille nous allons avoir en face les syndicats collaborateurs avec le capitalisme, qui conseillent les pensions privées pour recevoir les profits de leur participation aux conseils d'administration de ces fonds de pensions.
- **Une Loi de Dépendance,** qui garantisse la pleine couverture de tous les besoins de la population avec des problèmes de toute sorte (psychologiques, économiques, de mobilité, etc.).
- **Droit au logement.** Garantir, avec notre lutte, que la totalité de la population, et de façon spéciale, que les PeR aient un logement avec le minimum de confort pour une vie digne. Une attention spéciale sera portée aux personnes ayant des problèmes de mobilité et habitant dans des maisons sans chauffage ou ascenseur, pour qu'ils aient des logements dignes.
- **Exiger notre présence, et si non la conquérir, dans tous les organismes où se discute et se décide les sujets qui concernent les PeR.**
- **Créer tous les organes d'information et de propagande qui soient nécessaires et possibles,** avec le but d'entamer la bataille idéologique et d'étendre plus largement nos propositions.
- **Pour l'égalité de genre,** voire plus pour les femmes en fonction de leur apport à la société (maternités, nombre d'enfants, etc.).

- **Pour l'égalité de droits des immigrants.** Dans tous les aspects de leur vie.
- **Lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté.** Que les classes populaires aient l'accès garanti à: nourritures, eau potable, médicaments, livres, culture, etc.
- **La nationalisation de la banque et des secteurs stratégiques de l'économie,** en incluant les grandes possessions de terres, avec comme garantie, que les ressources que la société génère, soient réparties plus équitablement.

Tous ces buts, et les luttes associées à leur réussite, ne pourront pas s'obtenir sans que les PeR soient associés d'une façon claire, forte et déterminante. Ils le seront autant à travers les aspects idéologiques que dans les aspects d'organisation du syndicalisme de classe. Ils seront présents dans les états nationaux comme au niveau international; syndicalisme représenté aujourd'hui exclusivement par la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M).

APPROUVÉ DANS PAR LE PREMIER
CONGRÈS,
À BARCELONA LES 5 et 6 FEVRIER de 2014